Informations de base

1995/2286(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Impact des fluctuations monétaires sur le marché intérieur **Subject** 5.20.01 Coordination des politiques monétaires, Institut monétaire européen (IME), Union économique et monétaire (UEM)	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	ECON Economique, monétaire et politique industrielle	PÉREZ ROYO Fernando (PSE)	28/11/1995

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Affaires économiques et financières ECOFIN	1887	1995-11-27

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
31/10/1995	Publication du document de base non-législatif	COM(1995)0503	Résumé
27/11/1995	Débat au Conseil		
19/01/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
30/05/1996	Vote en commission		Résumé
30/05/1996	Dépôt du rapport de la commission	A4-0181/1996	
18/06/1996	Débat en plénière		
18/06/1996	Fin de la procédure au Parlement		
08/07/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/2286(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148

État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/4/07254

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0181/1996 JO C 198 08.07.1996, p. 0004	30/05/1996	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0331/1996 JO C 198 08.07.1996, p. 0019-0049	18/06/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(1995)0503	31/10/1995	Résumé

Impact des fluctuations monétaires sur le marché intérieur

1995/2286(COS) - 31/10/1995 - Document de base non législatif

OBJECTIF : mettre en évidence l'impact des fluctuations monétaires sur la croissance économique et le marché intérieur. CONTENU : l'UE a connu à partir de l'été 1992 des fluctuations monétaires importantes. En trois ans, cinq monnaies se sont dépréciées de 20% ou plus par rapport aux monnaies les plus stables du SME. L'importance de ces évolutions justifie que cette question soit évoquée au plus haut niveau. Analysant l'impact des fluctuations monétaires intra-européennes sur la croissance et le marché intérieur, le rapport de la Commission met en évidence plusieurs phénomènes : - un ralentissement de la croissance de l'ordre de 0.25 à 0.5 points en 1995 (effet dollar inclus); - un effet variable sur l'évolution de la compétitivité-coût; - un effet secondaire sur les soldes commerciaux, mais sensible sur les comportements de marge; - enfin, un impact plus visible aux plans sectoriel et régional (ex: secteurs de l'automobile et de l'habillement, régions frontalières proches de pays dont la monnaie s'est dépréciée). Sur la base de ce constat, la Commission conclut que les fluctuations monétaires suscitent certaines difficultés pour l'économie de l'UE, même si celles-ci ne sont en rien imputables à l'élimination des barrières aux échanges. Elle préconise de s'attaquer aux causes des fluctuations, lesquelles sont directement liées à l'insuffisance des progrès réalisés en matière de convergence, notamment en ce qui concerne la réduction des déficits publics. La solution définitive à ces turbulences passe donc par la convergence des économies, nécessaire à la mise en place d'une monnaie unique forte et stable, et notamment par le respect durable des critères d'inflation et de déficits publics définis par le Traité. Dans ce cadre, la Commission veillera à faire une application rigoureuse des mécanismes du TUE pour renforcer cette convergence. En conclusion de ce rapport, la Commission estime que la monnaie unique contitue le complément indispensable au Marché unique. L'Union économique et monétaire est la réponse adéquate aux difficultés que les fluctuations monétaires sucitent pour l'économie européenne. Toute autre solution risquerait d'être pire que les problèmes qu'elle chercherait à résoudre.

Impact des fluctuations monétaires sur le marché intérieur

1995/2286(COS) - 18/06/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Fernando PEREZ ROYO (PSE), le Parlement européen affirme que l'achèvement du marché intérieur par l'UEM et notamment, l'introduction d'une monnaie européenne unique sont, à long terme, seuls susceptibles de répondre aux problèmes que posent les turbulences monétaires au sein de l'UE. Le rapport demande aux Etats membres de redoubler d'efforts pour améliorer leurs finances publiques par une politique stable et cohérente, sans mettre en danger le fonctionnement des services d'intérêt commun et le modèle social européen. Le système commun de taux de change qui régira les relations entre les Etats qui bénéficient d'une dérogation et ceux qui n'en bénéficient pas, devra s'ancrer sur un Euro doté de larges bandes de fluctuations, sans exclure la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de fixer des marges plus étroites. Par ailleurs, il faut également prévoir des mécanismes d'intervention afin de neutraliser les pressions spéculatives. Le rapport s'oppose à l'adoption de dispositions protectionnistesen réaction aux turbulences monétaires. Il juge également inadaptée la suggestion d'indemniser, par les Fonds structurels, les régions et secteurs touchés par ces perturbations. Toutefois, une aide adéquate pourrait être apportée aux PME frontalières qui seraient les premières touchées par une dévaluation de la monnaie du pays voisin.